

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

Envoyé en préfecture le 20/03/2024

Reçu en préfecture le 20/03/2024

Publié le 20/03/2024

ID : 074-247400047-20240318-202403_02-DE



SEANCE DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 12 mars 2024

Présents : MUSARD Jean-Paul – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent – BOSSON Jean-François - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - Christian NAMBRIDE - Marc BRON - BONNET Pierre.

Absents excusés :

- Bernard VILLARET
- BOGILLOT Emmanuel
- SCHERRER Fabienne
- BAUD -GRASSET Joël

Absents:/

Pouvoirs :

- Bernard VILLARET donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- BOGILLOT Emmanuel donne procuration à MUSARD Jean-Paul
- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- BAUD -GRASSET Joël donne procuration à CHARDON Patrick

Secrétaire de séance : Bosson Jean-François

N°202403_02

OBJET : Adhésion à l'Etablissement Public Foncier Local de Haute-Savoie (EPF 74)

Monsieur Le Président donne lecture des statuts de l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie.

- ✓ Vu l'arrêté préfectoral de création de l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie en date du 23/12/2003 n° 2003-2914 ;
- ✓ Vu les statuts actualisés de l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie ;
- ✓ Vu la liste des membres actuels ;

- ✓ Vu les articles L. 324-1 à L.324-9 du code de l'urbanisme ;
- ✓ Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.221-1, L.221-2 et L.300-1 ;
- ✓ Vu le code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2131-1 à L.2131-11 relatifs au régime juridique des actes pris par les autorités communales ; l'article L.2121-20 ; les articles L.1617-2, L.1617-3 et L.1617-5 ;
- ✓ Vu l'article 1607bis du Code Général des Impôts, relatif à la Taxe Spéciale d'Equipement ;
- ✓ Vu l'article L.302-7 du Code Général de la Construction et de l'Habitation.

Le Conseil Communautaire, après avoir voté et délibéré, décide :

POUR : 22 (dont 4 pouvoirs)

CONTRE: 2

ABSTENTION : /

- **de demander** l'adhésion de la Communauté de Communes à l'E.P.F. de Haute-Savoie,
- **d'approuver** les statuts,
- **d'accepter** sur le territoire de la Communauté de Communes, la mise en place de la Taxe Spéciale d'Equipement,
- **de désigner** à l'Assemblée Générale de l'E.P.F. de Haute-Savoie **2** délégués titulaires et **2** délégués suppléants lors du prochain Conseil Communautaire.
- **d'autoriser** le Président à signer tous les documents administratifs , arrêtés , contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Jean-François **BOSSON**



Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

SEANCE DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 12 mars 2024

Présents : MUSARD Jean-Paul – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent – BOSSON Jean-François - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - Christian NAMBRIDE - Marc BRON - BONNET Pierre.

Absents excusés :

- Bernard VILLARET
- BOGILLOT Emmanuel
- SCHERRER Fabienne
- BAUD -GRASSET Joël

Absents:/

Pouvoirs :

- Bernard VILLARET donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- BOGILLOT Emmanuel donne procuration à MUSARD Jean-Paul
- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- BAUD -GRASSET Joël donne procuration à CHARDON Patrick

Secrétaire de séance : Jean-François BOSSON

N°202403_06

OBJET : Candidats retenus projet espace sportif polyvalent

Monsieur le Président rappelle que le concours de maîtrise d'œuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif au « Réaménagement de l'espace sportif polyvalent de la Vallée Verte » sur l'espace sportif existant situé à proximité du centre du village de Boège.

Ce concours est un concours restreint sur « esquisse + » organisé conformément aux dispositions du code de la commande publique et plus particulièrement aux articles régissant les marchés de maîtrise d'œuvre en procédure formalisée.

Lors de cette première réunion de jury, 22 candidatures ont été présentées, et après un vote des membres du jury, trois candidats ont été retenues pour présenter un projet , il s'agit de :

- Patrick Maisonnet
- Chabanne architecte
- Soho architecture

Envoyé en préfecture le 20/03/2024

Reçu en préfecture le 20/03/2024

Publié le 20/03/2024

ID : 074-247400047-20240318-202403_06-DE

S²LOW

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 24 (dont quatre pouvoirs)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

VALIDE les candidatures proposées par la commission d'appel d'offres.

AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs , arrêtés , contrats et mandats qui interviendront.

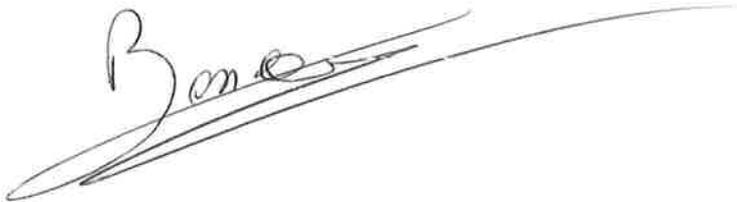
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Jean-François **BOSSON**



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

SEANCE DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 12 mars 2024

Présents : MUSARD Jean-Paul – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent – BOSSON Jean-François - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - Christian NAMBRIDE - Marc BRON - BONNET Pierre.

Absents excusés :

- Bernard VILLARET
- BOGILLOT Emmanuel
- SCHERRER Fabienne
- BAUD -GRASSET Joël

Absents:/

Pouvoirs :

- Bernard VILLARET donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- BOGILLOT Emmanuel donne procuration à MUSARD Jean-Paul
- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- BAUD -GRASSET Joël donne procuration à CHARDON Patrick

Secrétaire de séance : Jean-François BOSSON

N°202403_03

OBJET : Etude réseau de chaleur avec le SYANE

Patrick CHARDON, Vice-Président en charge des travaux informe les élus Communautaires de l'opportunité de faire faire une étude sur le réseau de chaleur par un bureau d'étude. En effet, se pose actuellement la question de regrouper plusieurs bâtiments intercommunaux, communaux, voir départementaux ou privé tels que les bailleurs sociaux pour créer un réseau de chaleur.

Pour rappel un système de distribution de chaleur produite de façon centralisée permettant de desservir plusieurs abonnés, comprend :

- une (voire plusieurs) unités de production : chaufferie, pompe à chaleur, centrale solaire thermique et/ou récupération de chaleur fatale

- un réseau de distribution primaire (= le réseau de chaleur) qui transporte et distribue la chaleur,
- des sous stations d'échange, implantées dans les chaufferies actuelles des abonnés, qui permettent le chauffage du circuit secondaire (circuit de radiateurs de chaque abonné).

Il pourrait être intéressant pour la CCVV d'étudier cette possibilité dans la mesure où le mode de chauffage de l'école maternelle de Boège est à repenser ainsi que celui du gymnase notamment.

L'opportunité d'effectuer une étude permettrait de se mettre en conformité par rapport à la Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 avec comme objectif de 38% de chaleur renouvelable d'ici 2030, contre 22% en 2021, ainsi qu'un objectif de multiplier par cinq la chaleur renouvelable livrée par des réseaux de chaleur d'ici 2030 par rapport à 2012.

Cette étude aura pour objectifs :

- Une Analyse des besoins en chaleur actuels et à venir
- Une Analyse des sources d'énergie mobilisables
- Une Réalisation de scénarios de tracés
- Une Analyse des solutions techniques (chaudières envisageables, appels de puissance du réseau, taux de couverture en énergie renouvelable...)
- D'étudier des Zones d'implantation potentielles de la chaufferie et étude réglementaire
- Une Etude d'approvisionnement, si chaufferie bois
- Une Analyse économique : investissements envisagés, aides mobilisables, comparaison avec une solution de référence
- Un Bilan environnemental (gaz à effet de serre)
- Une Ouverture sur les modes de gestion possibles du réseau de chaleur
- Une Association de la commune aux différentes phases de l'étude

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 24 (dont quatre pouvoirs)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

VALIDE l'étude avec le Syane pour le réseau de chaleur en Vallée Verte pour un montant de 10 878 € HT avec un financement partagé à 70% pour le Syane et 30% pour la CCVV.

AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs , arrêtés , contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

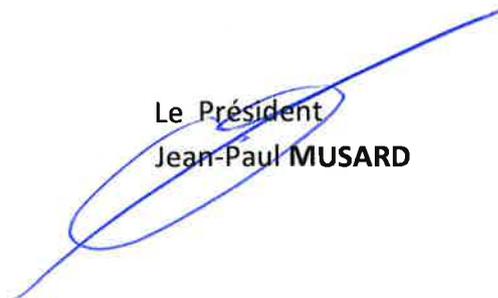
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Jean-François **BOSSON**



Le Président
Jean-Paul **MUSARD**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE**

Envoyé en préfecture le 20/03/2024

Reçu en préfecture le 20/03/2024

Publié le 20/03/2024



ID: 074-247400047-20240318-202403_05-DE

SEANCE DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 12 mars 2024

Présents : MUSARD Jean-Paul – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent – BOSSON Jean-François - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - Christian NAMBRIDE - Marc BRON - BONNET Pierre.

Absents excusés :

- Bernard VILLARET
- BOGILLOT Emmanuel
- SCHERRER Fabienne
- BAUD -GRASSET Joël

Absents:/

Pouvoirs :

- Bernard VILLARET donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- BOGILLOT Emmanuel donne procuration à MUSARD Jean-Paul
- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- BAUD -GRASSET Joël donne procuration à CHARDON Patrick

Secrétaire de séance : Jean-François BOSSON

N°202403_05

OBJET : Détermination du montant du loyer des anciens locaux occupés par l'ADMR.

Considérant que Le local situé rue de Carraz à Boège n'est pas occupé depuis le déménagement de l'ADMR au sein de nos locaux.

Patrick CHARDON, Vice-président en charge des travaux propose de le rafraichir, et de le mettre à la location.

Ce local fait 37.2m² loi carrez, il avait été acheté le 19 mai 2006 pour un montant de 40 000€. Aujourd'hui, il est proposé après avoir effectué quelques travaux, de le mettre à la location pour un montant de 706.8€.

Il est précisé que le montant du loyer n'est pas assujetti à la TVA car les locaux seront loués nus.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 24 (dont quatre pouvoirs)
CONTRE : /
ABSTENTION : /

VALIDE le montant du loyer en fonction de la surface comme présentée ci-dessus.

AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs , arrêtés , contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Jean-François **BOSSON**

Le Président
Jean-Paul **MUSARD**



Communauté de Communes
de la **VALLÉE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - 09 21
74420 BOËGE
Tél. 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 13 60
Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

SEANCE DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 12 mars 2024

Présents : MUSARD Jean-Paul – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent – BOSSON Jean-François - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - Christian NAMBRIDE - Marc BRON - BONNET Pierre.

Absents excusés :

- Bernard VILLARET
- BOGILLOT Emmanuel
- SCHERRER Fabienne
- BAUD -GRASSET Joël

Absents:/

Pouvoirs :

- Bernard VILLARET donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- BOGILLOT Emmanuel donne procuration à MUSARD Jean-Paul
- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- BAUD -GRASSET Joël donne procuration à CHARDON Patrick

Secrétaire de séance : Jean-François BOSSON

N°202403_04

OBJET : Détermination du montant des loyers des locaux « de la petite maison »

Monsieur Patrick CHARDON, Vice-président en charge des travaux rappelle que les travaux au sein de la « petite maison » sont pratiquement terminés. Il convient maintenant de se positionner sur le montant des loyers.

Ainsi il est proposé :

- pour le local n°1, disposant d'une surface de 34.36 m² parties communes incluses, un loyer d'un montant de 652.75€.
- pour le local n°2, disposant d'une surface de 36.65 m² parties communes incluses, un loyer d'un montant de 696.27€.

- pour le local n°3, disposant d'une surface de 31.15 m² parties communes incluses, un loyer d'un montant de 591.83€.

Il est précisé que le montant du loyer n'est pas assujéti à la TVA car les locaux seront loués nus.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 23 (dont quatre pouvoirs)

CONTRE: /

ABSTENTION : 1

VALIDE les montants des loyers en fonction de la surface comme présentés ci-dessus.

AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs , arrêtés , contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Jean-François **BOSSON**



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE**

Envoyé en préfecture le 20/03/2024

Reçu en préfecture le 20/03/2024

Publié le 20/03/2024

ID : 074-247400047-20240318-202403_01-DE



SEANCE DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 12 mars 2024

Présents : MUSARD Jean-Paul – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent – BOSSON Jean-François - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - Christian NAMBRIDE - Marc BRON - BONNET Pierre.

Absents excusés :

- Bernard VILLARET
- BOGILLOT Emmanuel
- SCHERRER Fabienne
- BAUD -GRASSET Joël

Absents:/

Pouvoirs :

- Bernard VILLARET donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- BOGILLOT Emmanuel donne procuration à MUSARD Jean-Paul
- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- BAUD -GRASSET Joël donne procuration à CHARDON Patrick

Secrétaire de séance : Jean-François BOSSON

N°202403_01

OBJET : Projet école maternelle de Villard

Monsieur le Président rappelle aux élus que lors du dernier Conseil Communautaire en date du 12 février 2024, avait été validé la proposition de la Commission d'appel d'offres de retenir comme lauréat le cabinet d'architectes NBO.

Suite à cela, conformément au règlement de consultation, une négociation a eu lieu avec le lauréat le mercredi 06 mars 2024.

Ainsi la proposition d'honoraires pour le projet est de 510 758.70€ HT pour les missions de base + EXE, pour un montant de travaux provisoire estimé à 3 182 297.23€.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 24 (dont quatre pouvoirs)
CONTRE : /
ABSTENTION : /

VALIDE la candidature de l'entreprise NBO pour un montant de 510 758.70€ HT, qui sera affiné en fonction du coût des travaux.

AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs , arrêtés , contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Jean-François **BOSSON**

Le Président
Jean-Paul **MUSARD**



**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE**

Envoyé en préfecture le 20/03/2024

Reçu en préfecture le 20/03/2024

Publié le 20/03/2024

ID : 074-247400047-20240318-202403_08-DE



SEANCE DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 12 mars 2024

Présents : MUSARD Jean-Paul – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent – BOSSON Jean-François - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - Christian NAMBRIDE - Marc BRON - BONNET Pierre.

Absents excusés :

- Bernard VILLARET
- BOGILLOT Emmanuel
- SCHERRER Fabienne
- BAUD -GRASSET Joël

Absents:/

Pouvoirs :

- Bernard VILLARET donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- BOGILLOT Emmanuel donne procuration à MUSARD Jean-Paul
- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- BAUD -GRASSET Joël donne procuration à CHARDON Patrick

Secrétaire de séance : Jean-François **BOSSON**

N°202403_08

OBJET : Tarifs location ligne d'eau saison 2024

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de maintenir les tarifs de l'année 2023 pour la location de ligne d'eau soit un montant de 500€ par MNS pour la saison 2024.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 24 (dont quatre pouvoirs)

CONTRE:/

ABSTENTION : /

VALIDE les tarifs de location de ligne d'eau pour l'année 2024
AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs

Envoyé en préfecture le 20/03/2024

Reçu en préfecture le 20/03/2024

Publié le 20/03/2024

ID : 074-247400047-20240318-202403_08-DE



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Jean-François **BOSSON**

Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

SEANCE DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 12 mars 2024

Présents : MUSARD Jean-Paul – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent – BOSSON Jean-François - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - Christian NAMBRIDE - Marc BRON - BONNET Pierre.

Absents excusés :

- Bernard VILLARET
- BOGILLOT Emmanuel
- SCHERRER Fabienne
- BAUD -GRASSET Joël

Absents:/

Pouvoirs :

- Bernard VILLARET donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- BOGILLOT Emmanuel donne procuration à MUSARD Jean-Paul
- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- BAUD -GRASSET Joël donne procuration à CHARDON Patrick

Secrétaire de séance : Jean-François **BOSSON**

N°202403_07

OBJET : Tarifs leçons de natation saison 2024

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire les tarifs suivants :

- ✓ 20 € la leçon particulière
- ✓ 30 € la leçon particulière (pour deux enfants/adultes de même niveau)
- ✓ 90€ les cinq leçons particulières
- ✓ 145€ les cinq leçons particulières pour deux enfants/adultes
- ✓ 180€ les dix leçons particulières
- ✓ 270€ les dix leçons particulières pour deux enfants/adultes
- ✓ 40€ les cinq cours collectifs
- ✓ 80€ les 10 cours collectifs.

✓ Aquagym : 9€ les 30 minutes

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 24 (dont quatre pouvoirs)

CONTRE : /

ABSTENTION : /

VALIDE les tarifs des leçons de natation pour l'année 2024

AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Jean-François **BOSSON**



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

SEANCE DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 12 mars 2024

Présents : MUSARD Jean-Paul – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent – BOSSON Jean-François - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - Christian NAMBRIDE - Marc BRON - BONNET Pierre.

Absents excusés :

- Bernard VILLARET
- BOGILLOT Emmanuel
- SCHERRER Fabienne
- BAUD -GRASSET Joël

Absents:/

Pouvoirs :

- Bernard VILLARET donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- BOGILLOT Emmanuel donne procuration à MUSARD Jean-Paul
- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- BAUD -GRASSET Joël donne procuration à CHARDON Patrick

Secrétaire de séance : Jean-François BOSSON

N°202403_10

OBJET : Tarifs entrées piscine saison 2024

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de maintenir les tarifs de l'année 2023 à savoir :

Gratuité pour les moins de 5 ans

- ✓ Tarif enfant pour les moins de 15 ans : 4.00 € :
- ✓ Tarif adulte : 5.00 €

Support carte magnétique : 3.00 €

- ✓ Pass non nominatif 10 entrées enfant valable d'une année sur l'autre : 35.00 €

- ✓ Pass non nominatif 10 entrées adultes valable d'une année sur l'autre : 45.00 €
- ✓ Abonnement saison nominatif enfant : 70.00 €
- ✓ Abonnement saison nominatif adulte : 90.00 €

Gratuité pour la personne qui accompagne une Personne à Mobilité Réduite sur présentation de la carte d'invalidité.

- ✓ Ecoles : 2€ par élève scolarisé (gratuité pour les accompagnants et les enseignants dans le cadre du savoir nager et durant les créneaux horaires scolaires des classes qu'ils accompagnent)
- ✓ Centres de vacances : 2 € par individus (enfants et accompagnants).

Pas de gratuité pour les titulaires d'une carte professionnelle de Maître-Nageur Sauveteur ou les titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage aquatique (BNSSA).

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 24 (dont quatre pouvoirs)

CONTRE : /

ABSTENTION : /

VALIDE les tarifs piscine pour l'année 2024

AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Jean-François **BOSSON**



Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

SEANCE DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 12 mars 2024

Présents : MUSARD Jean-Paul – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – LETONDAL Vincent - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia – Martine NOVEL – Julie VERDAN – DESBIOLLES Laurent – BOSSON Jean-François - ROCH Jacqueline — VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - Christian NAMBRIDE - Marc BRON - BONNET Pierre.

Absents excusés :

- Bernard VILLARET
- BOGILLOT Emmanuel
- SCHERRER Fabienne
- BAUD -GRASSET Joël

Absents:/

Pouvoirs :

- Bernard VILLARET donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- BOGILLOT Emmanuel donne procuration à MUSARD Jean-Paul
- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- BAUD -GRASSET Joël donne procuration à CHARDON Patrick

Secrétaire de séance : Jean-François **BOSSON**

N°202403_09

OBJET : Tarifs surveillance savoir nager saison 2024

Concernant le savoir nager, il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir se prononcer sur le tarif de surveillance, ainsi que sur le tarif d'enseignement qui sera refacturé aux communes, au collège et à l'Ecole du Château dans le cadre du savoir nager.

Pour rappel, le savoir nager des écoles concerne les classes de GS (compétence de la CCVV), CP et CE1 compétence des communes.

Il est proposé au Conseil Communautaire de retenir la somme de 11.50 € de l'heure pour 1 MNS (surveillance obligatoire) et 11.50 de l'heure pour 1 MNS en enseignement (facultatif mais réclamé par toutes les écoles sauf collège).

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

POUR : 24 (dont quatre pouvoirs)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

VALIDE les tarifs de surveillance du savoir nager pour l'année 2024

AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Jean-François **BOSSON**

Le Président

Jean-Paul **MUSARD**



**Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr